Énergie Brookfield

Rapport sur le développement durable

CANADA

2018

Table des matières

Lettre de la chef de la direction 3
Qui nous sommes 4

NOTRE STRATÉGIE 6
Notre approche ESG 7
Notre gouvernance 8

NOTRE PROGRAMME ESG 9
Environnement : Proposer des solutions durables
Biodiversité 10
Émissions de gaz à effet de serre 14

Social : Bâtir la confiance
Relations avec les communautés 16
Santé et sécurité 20

Gouvernance : Bâtir notre entreprise de manière responsable
Conduite éthique 24

Autres enjeux clés de développement durable visés par notre programme 27
Partenariats et certifications 28
Index du contenu de la Global Reporting Initiative (GRI) 29

À PROPOS DE CE RAPPORT 32
Approche et enjeux relatifs à la pertinence 33
Implication des parties prenantes 35

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS 36

ANNEXE 37

Photo en page couverture : John Cyr, employé

Lettre de la chef de la direction

« L'intégration des principes du développement durable dans toutes les facettes de nos activités est primordiale afin d'assurer la création de valeur à long terme. »

Chez Énergie Brookfield Canada[1], nous appliquons une approche axée sur le long terme en ce qui a trait à la propriété, à l'exploitation et au développement d'actifs d'énergie renouvelable. Ainsi, nous croyons que le développement durable et la création de valeur vont de pair. Cette philosophie est ancrée dans la façon dont nous exerçons nos activités depuis nos débuts.

Nous avons toujours reconnu l'importance d'acquérir, de développer et d'exploiter des actifs d'énergie renouvelable d'une façon qui reflète nos valeurs environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Certes, notre programme ESG nous permet d'identifier des pistes d'amélioration à apporter dans des domaines clés, mais il nous force également à réfléchir aux accomplissements que nous avons réalisés au cours de l'année, comme le transfert de la grotte Medicine à la Première Nation de Michipicoten, la réalisation de notre inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), la mise en oeuvre de notre nouvelle initiative touchant les espèces envahissantes et le déploiement continu de nos initiatives philanthropiques au profit des communautés où nous vivons et travaillons.

En regardant vers l'avenir, Énergie Brookfield Canada est bien positionnée en tant qu'expert offrant des solutions d'énergie renouvelable, et visant à aider nos communautés et clients canadiens dans la transition vers un avenir durable et faible en carbone.

Cordialement,

Josée Guibord
Chef de la direction, Énergie Brookfield Canada

[1] Énergie Brookfield Canada regroupe toutes les entités canadiennes d'exploitation de Brookfield Renewable Partners L.P.

Qui nous sommes

Énergie Brookfield Canada, dont le siège social se trouve à Gatineau, dans la région de la capitale nationale, a établi sa présence dans l'industrie de l'énergie renouvelable en 1999 avec trois centrales hydroélectriques situées le long de la rivière du Lièvre, au Québec. Aujourd'hui, notre entreprise canadienne possède et exploite 36 installations d'énergie renouvelable, dont 33 centrales hydroélectriques et 3 parcs éoliens. Notre portefeuille, d'une puissance installée de 1 769 MW, et notre expertise contribuent à un avenir faible en carbone pour le Canada. Au fil de la croissance de notre entreprise, le développement durable continuera de jouer un rôle fondamental dans la façon dont nous développons et exerçons nos activités. Notre programme ESG intègre le développement durable, en nous permettant de bâtir et de maintenir la confiance de nos parties prenantes ainsi que d'exploiter et de faire croître notre entreprise de manière responsable.

Énergie Brookfield Canada fait partie de Brookfield Renewable Partners, un propriétaire et exploitant d'installations d'énergie renouvelable diversifié à l'échelle mondiale qui emploie de multiples technologies. Brookfield Renewable Partners est l'une des plus importantes entreprises d'énergie renouvelable au monde grâce à des actifs sous gestion de 47 milliards $ et à une puissance de 18 000 mégawatts répartie entre l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Europe et l'Asie.

NOTRE PRÉSENCE AU

Canada

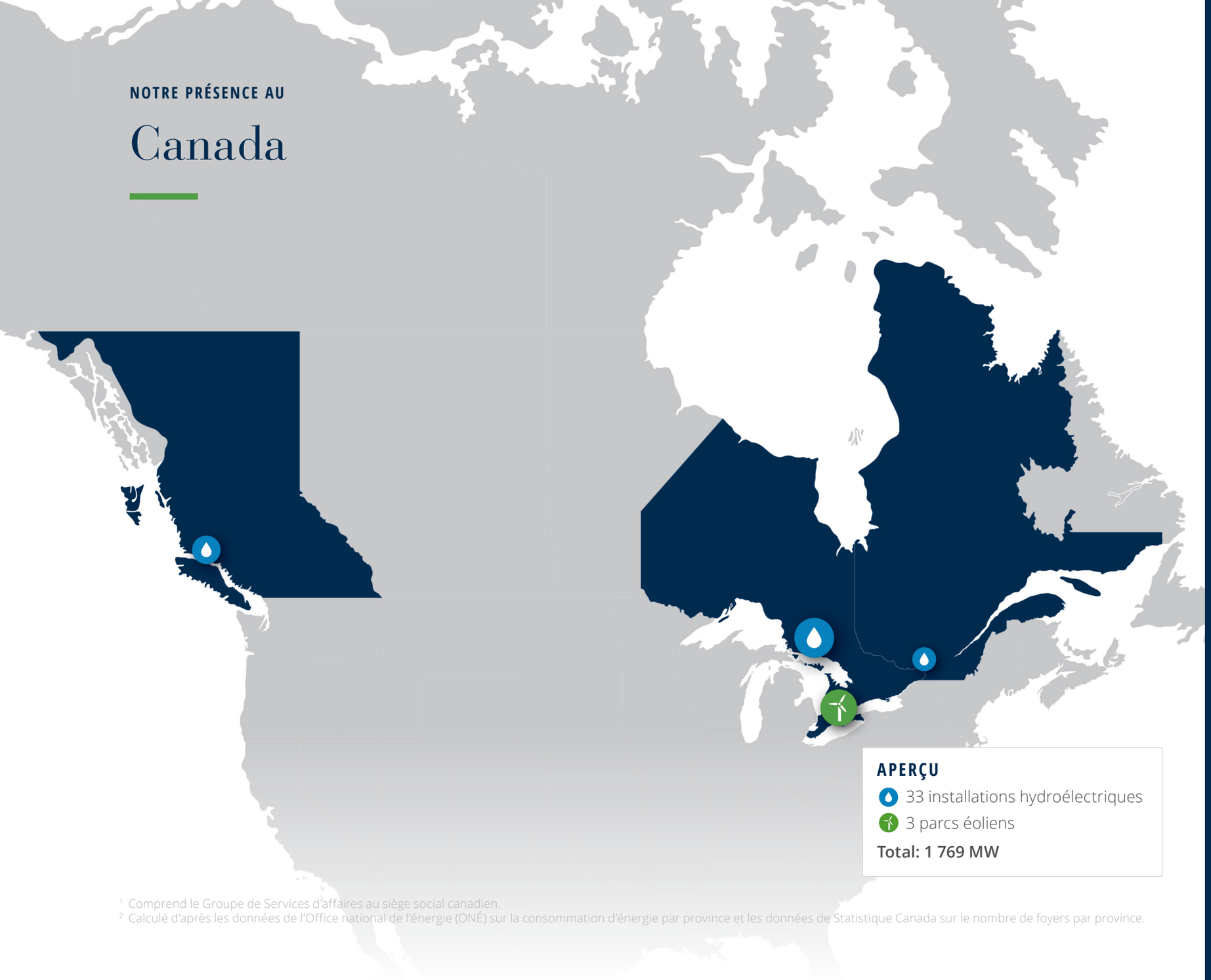

APERÇU

33 installations hydroélectriques

3 parcs éoliens

Total: 1 769 MW

EN BREF

36

ACTIFS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

7 G$

D'ACTIFS SOUS GESTION

+400

EMPLOYÉS[1]

600 000

FOYERS ALIMENTÉS[2]

[1] Comprend le Groupe de Services d'affaires au siège social canadien.

[2] Calculé d'après les données de l'Office national de l'énergie (ONÉ) sur la consommation d'énergie par province et les données de Statistique Canada sur le nombre de foyers par province.

Notre stratégie

Notre approche ESG

Chez Énergie Brookfield Canada nous avons toujours cru qu'investir dans l'énergie renouvelable nous procurait une opportunité unique de bâtir une entreprise prospère tout en fournissant à notre société des solutions énergétiques propres. Depuis nos tout débuts, produire de l'énergie propre, fiable et durable est au coeur de tout ce que nous faisons.

Étant donné que les pays et les entreprises s'emploient activement à réduire les émissions et à décarboniser l'économie mondiale, nous continuons de contribuer chaque jour à cette évolution.

Nous croyons que notre culture et notre engagement à l'égard du développement durable nous permettent d'engager les professionnels les plus brillants et les plus talentueux; ils constituent la force qui anime notre vision et nos actions. Collectivement, nous nous consacrons à la réalisation de nos objectifs dans l'ensemble du Canada et à la création de valeur à long terme pour toutes nos parties prenantes.

NOS PILIERS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Environnement

PROPOSER DES SOLUTIONS DURABLES

À titre de fournisseur de solutions d'énergie renouvelable, nous sommes conscients de l'importance des ressources naturelles que nous exploitons et sommes déterminés à comprendre et à préserver les écosystèmes se trouvant à proximité de nos installations d'énergie renouvelable. Nous offrons à nos clients la possibilité d'atteindre leurs objectifs en matière d'énergie renouvelable et à contribuer à une économie faible en carbone en réduisant leurs propres émissions.

Social

BÂTIR LA CONFIANCE

Nous avons à cœur la confiance et le maintien de relations durables avec nos parties prenantes par l'entremise d'un dialogue actif et d'une culture de premier plan en matière de santé et de sécurité. Nos relations avec les membres de la communauté, les investisseurs, les clients, les organismes de réglementation et les employés sont essentielles à notre succès et se fondent sur la transparence, l'ouverture du dialogue au sujet des valeurs et un objectif d'atteinte d'avantages communs.

Gouvernance

BÂTIR NOTRE ENTREPRISE DE MANIÈRE RESPONSABLE

Notre conseil d'administration, notre direction et nos employés visent l'excellence, et nous exerçons nos activités de manière équitable et selon les normes éthiques les plus élevées. Notre objectif est de créer de la valeur pour nos actionnaires, nos parties prenantes et les communautés de manière responsable et à long terme tout en intégrant les principes ESG dans nos décisions. Nous maintenons un cadre de gouvernance qui tient compte de l'évolution de la législation, des politiques, des lignes directrices et des meilleures pratiques.

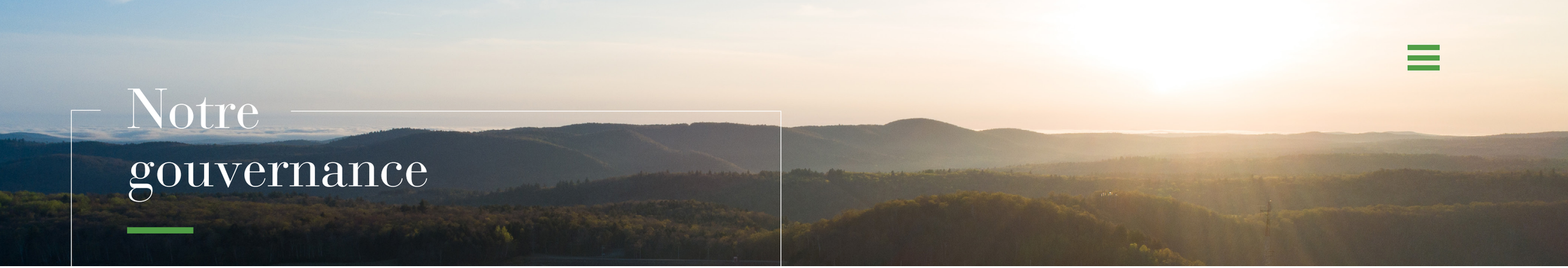

Notre gouvernance

Intégrer les enjeux ESG dans la prise de décision et les systèmes de gestion

Énergie Brookfield Canada est une plateforme commerciale d'exploitation de Brookfield Renewable Partners et relève du conseil d'administration de celle-ci. Le conseil d'administration établit la stratégie et les priorités, favorise le programme ESG, surveille la performance de nos activités opérationnelles et approuve les politiques mondiales, comme notre Code d'éthique et de conduite des affaires, notre politique anti-corruption et anti-pots-de-vin (APAC) et la ligne éthique.

Le programme ESG d'Énergie Brookfield Canada est parrainé par la chef de la direction et dirigé par la vice-présidente des Affaires publiques et développement durable. Le comité directeur exécutif ESG, qui supervise le programme, se réunit une fois par trimestre pour fournir des directives, ainsi que pour réviser et approuver les plans annuels. Ce comité obtient des mises à jour sur les objectifs et les indicateurs de performance et surveille la gestion des opportunités et des risques. Le comité directeur exécutif ESG, dirigé par la chef de la direction, inclut le chef de l'exploitation, le vice-président principal, Services juridiques et avocat général, et la vice-présidente, Affaires publiques et développement durable. Il veille à ce que les principes ESG soient intégrés dans l'ensemble des systèmes de gestion, la planification stratégique, la gestion des risques et la prise de décision.

Équipe canadienne de haute direction

Sous la direction de l'équipe des Affaires publiques et du développement durable, chaque priorité du programme ESG est dirigée par un responsable d'enjeu qui est soutenu par un groupe de travail interfonctionnel. Chaque responsable et membre des groupes de travail incluent des experts en la matière provenant des régions où nous exerçons nos activités. Ils ont pour responsabilité d'élaborer et de mettre en place des buts et des objectifs pour leur priorité ESG, ainsi que de suivre le progrès et de rapporter sur celui-ci au comité directeur exécutif ESG. La diversité au sein de nos groupes de travail favorise l'échange de connaissances et des meilleures pratiques, en plus de soutenir les plans d'action d'Énergie Brookfield Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DIRECTEUR EXÉCUTIF ESG

- Chef de la direction
- Chef de l'exploitation
- VPP, Services juridiques et avocat général
- VP, Affaires publiques et développement durable

ÉQUIPE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

GROUPES DE TRAVAIL ESG

- Biodiversité
- Émissions de gaz à effet de serre
- Relations avec les communautés
- Santé et sécurité
- Conduite éthique

Notre programme ESG

Environnement

- BIODIVERSITÉ
- ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Social

- RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS
- SANTÉ ET SÉCURITÉ

Gouvernance

- CONDUITE ÉTHIQUE

Environnement

Photo : Hugo Saint-Jean, employé | Chenille de la saturnie cécropia

BIODIVERSITÉ

Viser à être un chef de file de la protection et de l'amélioration des écosystèmes et de la biodiversité

Chez Énergie Brookfield Canada, nous avons à cœur la protection, la conservation et la saine gestion de nos ressources naturelles partagées. Nous nous sommes engagés à faire preuve d'une bonne gestion de l'environnement, à gérer les impacts et à concrétiser les opportunités sur le plan de la biodiversité grâce à notre compréhension des écosystèmes où nous travaillons et à la mise en place des meilleures pratiques de gestion.

Nous considérons et atténuons l'impact potentiel de nos actifs sur leurs écosystèmes respectifs, habités par des espèces telles que les poissons à nos centrales hydroélectriques et les chauves-souris et les oiseaux à nos parcs éoliens. Parmi nos actions, nous réalisons des études de suivi écologique et de passage des poissons et mettons en place des ajustements opérationnels pendant la période migratoire d'espèces ou à d'autres stages clés de leur vie, afin de minimiser l'impact de nos installations. Dans le cadre de nos projets environnementaux, nos partenariats avec les communautés, les organismes locaux et les organisations non gouvernementales en environnement (ONGE) améliorent notre compréhension des écosystèmes des régions où nous exerçons nos activités.

.

BIODIVERSITÉ

INDICATEURS 2018

21

SITES D'ACTIVITÉ DÉTENUS, LOUÉS OU GÉRÉS, SITUÉS DANS OU BORDANT DES AIRES PROTÉGÉES ET DES ZONES RICHES EN BIODIVERSITÉ

Certaines des activités d'Énergie Brookfield Canada se trouvent à l'intérieur ou près **d'aires protégées**, comme des parcs provinciaux, des réserves de conservation et des zones de gestion valorisée.

Compte tenu des attributs importants de ces aires sur le plan de la biodiversité, nous visons à éviter ou à réduire au minimum notre impact sur celles-ci, ainsi qu'à déployer des efforts pour assurer leur conservation.

13+

ESPÈCES SUR LA LISTE ROUGE DE L'UICN ET SUR LA LISTE DE CONSERVATION NATIONALE DONT LES HABITATS SONT SITUÉS DANS DES ZONES POTENTIELLEMENT AFFECTÉES PAR LES OPÉRATIONS

Nous avons identifié un total de **13 espèces en péril**, ayant divers statuts de conservation à l'échelle internationale ou nationale, dont l'habitat se trouve dans des zones susceptibles d'être affectées par les activités d'Énergie Brookfield Canada. Ces espèces identifiées sont des espèces fauniques, notamment des mammifères, des oiseaux,des poissons et des reptiles.

0

AMENDES ET SANCTIONS SUBIES POUR NON-CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION ET À LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

Nous exerçons chacune de nos activités de manière conforme aux lois et respectueuse de toutes les exigences environnementales.

Reflétant cette approche, notre entreprise ne s'est vu imposer, encore une fois cette année, aucune pénalité ni amende pour non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale.

Nous nous sommes engagés à faire preuve d'une bonne gestion, à réduire au minimum les impacts environnementaux de nos activités canadiennes et à améliorer continuellement nos pratiques, et ce, en faisant ce qui suit :

1. Acquérir une compréhension approfondie de l'environnement naturel, y compris notre proximité aux aires protégées et la présence d'espèces sensibles, vulnérables ou menacées;
2. Promouvoir la biodiversité dans nos politiques et notre système de gestion environnemental (SGE);
3. Développer et exploiter nos installations de manière responsable, conformément à nos objectifs de développement durable, pendant tout leur cycle de vie;
4. Investir dans l'innovation tout en améliorant continuellement notre capacité à atténuer les impacts résiduels sur les écosystèmes et la biodiversité;
5. Faire progresser les processus d'analyse de risques afin d'identifier les risques potentiels en temps opportun, et de permettre la mise en place de mesures d'atténuation et de correction;
6. Former les employés et les sensibiliser davantage à l'importance de la biodiversité et des écosystèmes.

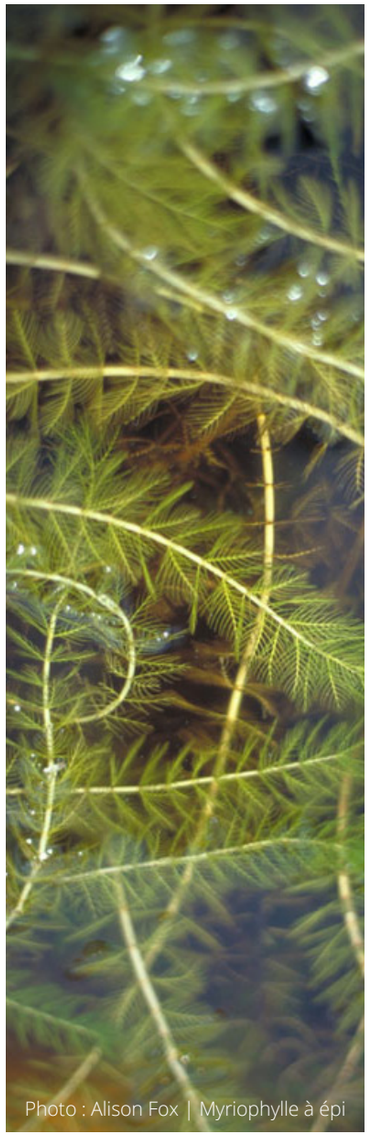
Photo : Alison Fox | Myriophylle à épi

Travailler ensemble pour lutter contre les espèces envahissantes

Étant donné que nos activités dépendent de l'utilisation de ressources naturelles situées à l'échelle du pays, nous travaillons à proximité d'espèces indigènes et non indigènes. Afin de réduire de manière proactive la propagation d'espèces envahissantes, nous avons mis sur pied un programme interne de sensibilisation aux espèces envahissantes. Ce programme a pour objectif de sensibiliser les employés aux plantes et animaux qui sont des espèces envahissantes, de faciliter leur identification et de définir les mesures à prendre dans les endroits où nous exerçons nos activités. Par exemple, des fiches d'information ont été créées pour transmettre à nos employés des informations pertinentes sur les espèces envahissantes, y compris les coordonnées régionales des agences dont la mission est de gérer celles-ci, advenant que ces espèces se trouvent près de nos actifs.

ÉTUDE DE CAS : AIDER À ATTÉNUER LA PRÉSENCE D'ESPÈCES ENVAHISSANTES SOUS DES LIGNES DE TRANSMISSION EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Des employés de notre bureau de Powell River ont travaillé de concert avec la Ville de Powell River, BC Hydro et un groupe de bénévoles appelé « BroomBusters » afin d'atténuer le genêt à balais *(Cytisus scoparius)*. Le genêt à balais est une plante envahissante qui est devenue problématique à Powell River et tout le long de la côte sud de la Colombie-Britannique.

Parmi les nombreux problèmes que cette plante crée, mentionnons le fait qu'elle est nuisible aux plantes indigènes et peut potentiellement les déloger, et qu'elle limite le mouvement des animaux indigènes en raison de sa densité. De plus, les agents de la sécurité publique de la région ont avisé que le genêt à balais posait un sérieux risque d'incendie.

Le chef du service des incendies de Powell River, Terry Peters, a indiqué que les efforts d'Énergie Brookfield Canada et de BC Hydro avaient contribué à atténuer la plus grande menace de propagation des feux de forêt à proximité des lignes électriques de la communauté. Selon les estimations, ce sont plus de 5 000 heures qui ont été consacrées à l'élimination mécanique afin de freiner cette plante envahissante à Powell River et dans les régions environnantes.

Notre objectif pour 2020 est de faire en sorte que la zone se trouvant sous nos lignes de transmission soit exempte d'espèces envahissantes, et remplacées par de la végétation luxuriante de faible hauteur qui fera concurrence à la végétation de grande taille qui peut interférer avec notre infrastructure de transmission.

Groupe de bénévoles BroomBusters

En plus d'enlever tout le genêt à balais dans la première section de la ligne de transmission, nous avons tondu cette zone au ras de la terre. Ces travaux ont été réalisés en vue de faciliter la création d'un magnifique espace vert pour les cyclistes et les randonneurs, avec la route bordant la ligne de transmission.

Il était également prévu que la végétation à faible hauteur décourage les déversements illégaux de déchets le long du corridor, car l'endroit a été utilisé dans le passé pour déverser des résidus de jardinage et des déchets. Suite à l'élimination de toute la végétation, du nettoyage des matériaux jetés et de l'élimination des espèces envahissantes poussant à même les résidus de jardinage, l'aire se présente déjà comme beaucoup plus désirable, et les déversements ont depuis cessé.

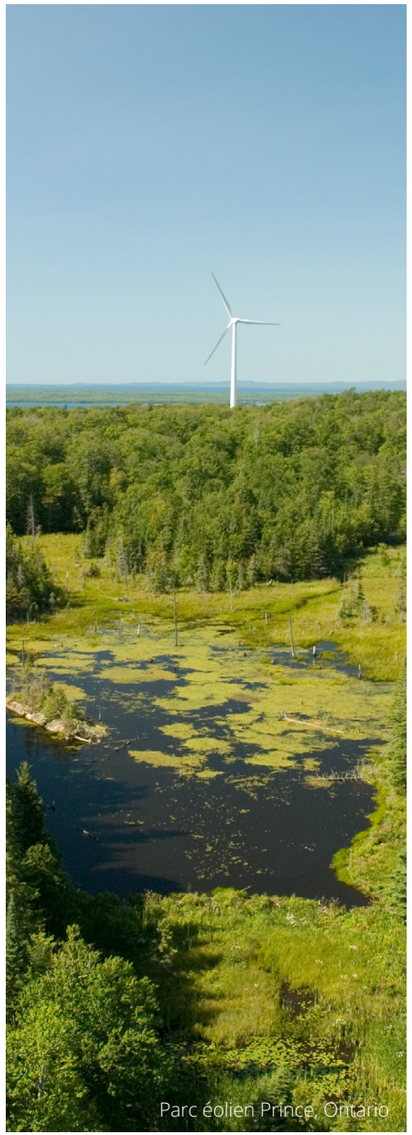
Parc éolien Prince, Ontario

Soutenir la recherche visant à protéger la biodiversité

Reflet de notre désir d'apprendre de manière continue, nous recherchons les opportunités afin de promouvoir les études écologiques en donnant accès à des chercheurs à nos sites opérationnels. Grâce à ces partenariats, nous recevons des conseils sur comment et où mettre en oeuvre des stratégies d'atténuation visant à protéger et à soutenir la biodiversité de la région.

Photo : Michael Zittel | Tortue peinte

L'ÉCOLOGIE DES REPTILES ET DES AMPHIBIENS DANS LES PARCS ÉOLIENS EN ONTARIO

À l'échelle mondiale, les reptiles et les amphibiens sont reconnus comme étant les animaux les plus menacés. Mieux comprendre leurs interactions avec les projets d'énergie renouvelable est par conséquent important à leur conservation. Afin de développer ces connaissances, Énergie Brookfield Canada soutient l'étude sur l'herpétofaune[1] initiée en 2018 et menée par l'Université Laurentienne à notre parc éolien Prince, situé dans le Nord de l'Ontario et à proximité de milieux humides.

Jusqu'à maintenant, les données montrent que les sites d'impact et les sites de contrôle[2] présentent une diversité similaire quant aux reptiles et aux amphibiens présents, ainsi que des déplacements similaires pour des espèces telles que la tortue peinte *(Chysmesys picta)*. Les résultats préliminaires de cette étude indiquent donc que nos éoliennes n'affectent pas significativement la population herpétofaunique.

Afin d'offrir aux chercheurs une vue holistique, nous avons fourni à l'équipe de l'Université Laurentienne les données exhaustives que nous avons recueillies lors des études sur le terrain et des évaluations environnementales réalisées avant la construction du site, en 2006, afin qu'elles puissent servir de données de base à des fins de comparaison.

Cette recherche fournit également à Énergie Brookfield Canada des données importantes pour l'élaboration et la mise en place de stratégies de formation et d'atténuation pour nos opérations existantes et nos futurs projets éoliens au Canada.

> « Nous sommes ravis de fournir des heures de notre personnel, de la formation en sécurité, de l'équipement, du financement et un accès aux sites pour la collecte de données, et nous sommes aussi heureux de rendre possible des opportunités de recherche qui favorisent la conservation des reptiles et des amphibiens. »
>
> *- Kelly Withers, biologiste et gestionnaire, Conformité, Énergie Brookfield Canada*

[1] Reptiles et amphibiens d'une région, d'un habitat ou d'une période géologique particuliers.
[2] Les sites d'impact sont des milieux humides adjacents à des éoliennes qui sont surveillés afin de déterminer les impacts potentiels de nos opérations éoliennes. Ces sites sont comparés aux sites de contrôle (sites intacts) situés à distance de nos opérations.

Environnement

Parc éolien Prince, Ontario

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Continuer de comprendre et d'évaluer nos émissions de GES tout en fournissant des solutions énergétiques faibles en carbone à nos clients

Compte tenu de la prise de conscience des changements climatiques et de l'intérêt accru des parties prenantes à cet égard, nous avons réalisé en 2017 notre premier inventaire d'émissions de GES. Cet exercise a été complété avec la perspective de réduire nos émissions, et conformément à notre position de chef de file à titre de producteur d'énergie renouvelable responsable. Les résultats de cette évaluation nous ont permis de comprendre nos sources premières d'émissions et de confirmer que nos opérations comptent parmi les plus faibles émetteurs de l'industrie de l'énergie.

Nous soutenons nos améliorations en matière d'émissions de GES en faisant ce qui suit :

- Mesurer notre propre empreinte carbone de façon uniforme dans l'ensemble de nos activités afin de pouvoir mettre en place des mesures futures de réduction des émissions;
- Faire progresser la recherche sur les changements climatiques en collaboration avec les associations de l'industrie.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

INDICATEURS 2018

6 126
GWh DE PRODUCTION D'ÉNERGIE

0,42
gCO_2e/KWh EN INTENSITÉ DES ÉMISSIONS

ÉQUIVALENT DE
36 000
VÉHICULES EN TERMES D'ÉMISSIONS ÉVITÉES

SOURCES D'ÉMISSIONS	ÉMISSIONS (tCO_2e)	% DU TOTAL
Champ d'application 1 : Émissions directes[1]		
Combustion mobile	1 042	40
Combustion stationnaire	98	4
Émissions fugitives	0	0
Total des émissions du champ d'application 1	**1 140**	**44**
Champ d'application 2 : Émissions indirectes[2]		
Consommation d'électricité	1 455	56
Total des émissions du champ d'application 2	**1 455**	**56**
Total des émissions *Émissions évitées*	**2 595** *165 000*	**100**

Ce tableau illustre comment Énergie Brookfield Canada est l'un des plus faibles émetteurs de GES de l'industrie de l'énergie au Canada. La consommation d'électricité provenant du réseau est notre principale source d'émissions, en plus des combustibles requis pour chauffer nos installations et pour conduire nos véhicules. Notre intensité des émissions très faible de 0,42 grammes d'équivalent en dioxyde de carbone par kilowatt-heure d'électricité générée (gCO_2e/KWh) montre à quel point les technologies d'énergie renouvelable que nous utilisons émettent peu de GES et contribuent positivement à un avenir misant sur l'énergie propre.

Lors de la réalisation de notre première analyse de données, nous avons constaté le besoin de suivre avec une meilleure exactitude les divers types de combustibles que nous utilisons dans nos activités, étant donné que les émissions de GES se rattachant à chaque type sont différentes. Un suivi plus précis des combustibles utilisés permettra une analyse des émissions plus exacte.

RÉSERVOIRS

Afin de mieux comprendre l'impact des réservoirs sur les émissions de GES, nous avons collaboré avec *l'International Hydropower Association* (IHA) et le *Centre for Energy Advancement through Technological Innovation* (CEATI) afin de se tenir au fait des plus récentes percées sur le plan de la recherche et des méthodes de calcul en matière d'émissions de GES. Grâce à cette collaboration, nous avons conclu qu'en raison de leur âge avancé, nos réservoirs produisent des émissions équivalentes à celles des lacs naturels, qui ont donc un impact minimal[3] sur l'environnement.

[1] Émissions de GES provenant de sources appartenant à une organisation. Les émissions sont incluses pour tous les actifs de production, les entités corporatives et les filiales sur lesquelles Énergie Brookfield exerce un contrôle opérationnel au Canada.
[2] Émissions de GES résultant de la production d'électricité, du chauffage, de la climatisation et de la vapeur achetés ou acquis et consommés par une organisation. Les émissions sont incluses pour tous les actifs de production, les entités corporatives et les filiales sur lesquelles Énergie Brookfield exerce un contrôle opérationnel au Canada.
[3] Sources : Barros et al, Carbon emission from hydroelectric reservoirs linked to reservoir age and latitude, 2011; Prairie, IHA World Hydropower Congress, 2017

Social

Photo : David Ewing, employé | ‘Namxiyalegiyu (l’Halibut), Première Nation ‘Namgis

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

Instaurer la confiance en dialoguant proactivement avec les communautés pour nous assurer que leurs intérêts sont adéquatement pris en compte dans notre processus décisionnel

Dans l’ensemble de notre entreprise, nous nous sommes engagés à assurer le bien-être environnemental, social et économique des communautés où nous vivons et travaillons. Nous sommes conscients du rôle qu’ont joué nos installations en contribuant à la prospérité des municipalités locales depuis des générations, et de l’importance de maintenir cette contribution. De la collaboration à des projets locaux à l’offre d’activités récréatives, nous travaillons étroitement avec nos partenaires régionaux afin d’avoir un effet positif qui s’harmonise avec les besoins des parties prenantes locales et nos valeurs d’entreprise.

Être un membre actif au sein de nos communautés locales fait partie intégrante de ce que nous sommes. Nous croyons que le maintien d’un dialogue ouvert avec nos voisins assure la transparence et renforce notre relation de confiance.

Nous bâtissons la confiance en faisant ce qui suit :

- Consulter et travailler proactivement avec les peuples autochtones et les communautés locales;
- Comprendre et respecter les valeurs et les attentes de nos parties prenantes, et en tenir compte dans nos activités quotidiennes et notre planification à long terme;
- Contribuer directement aux projets communautaires, aux organismes à but non lucratif, au tourisme local ainsi qu’aux programmes récréatifs et éducatifs.

INDICATEURS 2018

205 +

PROJETS DE PARTENARIAT ET INVESTISSEMENTS DANS LA COMMUNAUTÉ

Énergie Brookfield Canada est consciente de l'importance d'être un membre actif des communautés où nous exerçons nos activités, ce qui comprend contribuer à des projets qui bénéficient à toute la région et qui sont alignés avec nos valeurs. En 2018, nous avons travaillé en partenariat sur 205 projets avec divers organismes locaux, et nous nous concentrons sur des domaines prioritaires tels que le soutien au développement économique, l'éducation et la recherche, la santé, le bien-être, la qualité de vie, l'atténuation des impacts environnementaux et la conservation.

555 +

INTERACTIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Nos équipes locales maintiennent des lignes de communication ouvertes avec nos parties prenantes, notamment les propriétaires fonciers, les propriétaires d'entreprises, les organismes de sports et de loisirs et les organismes non gouvernementaux (ONG). En 2018, nous avons répondu à plus de 500 demandes d'informations de parties prenantes au Canada.

90 +

RENCONTRES EN PERSONNE AVEC DES COMMUNAUTÉS ET GROUPES DE PARTIES PRENANTES

Afin de maintenir des relations durables, nous priorisons un dialogue direct avec le plus grand nombre de parties prenantes possible, y compris la tenue de rencontres en personne qui favorisent une communication ouverte. Grâce à cette approche, nous sommes mieux à même de comprendre les intérêts et les attentes de nos parties prenantes tout en renforçant nos partenariats.

78%

DES RÉGIONS AUTOUR DE NOS INSTALLATIONS BÉNÉFICIENT D'UN ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE LOCAL

Nous travaillons toujours dans l'objectif d'établir des liens avec chacune des communautés dans lesquelles se trouvent nos activités. Par contre, certaines de nos installations se trouvent dans des endroits éloignés où il n'y a pas d'opportunité de mettre en place un engagement communautaire significatif. Cela dit, nos mesures d'engagement communautaire ciblent plutôt des régions comptant un grand nombre de propriétaires fonciers se trouvant en bordure de nos installations, ainsi qu'une utilisation récréative élevée. Nous élargissons notre engagement à d'autres communautés lorsque les besoins se concrétisent, et nous concentrons nos efforts sur les interventions permettant de résoudre les problèmes qui pourraient survenir en temps opportun.

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

Les relations avec les communautés sont une grande priorité de notre programme ESG et de notre organisation

Compte tenu des interactions fréquentes et étroites du public avec les aires se trouvant près de nos installations, nous cherchons à avoir un effet bénéfique sur les communautés en leur offrant, en plus de l'énergie propre, des emplois et des opportunités d'activités récréatives.

MAINTIEN DE RELATIONS SOLIDES

Dans l'ensemble de notre organisation, le maintien de relations solides avec nos communautés est primordial. Nous y arrivons en accordant la priorité aux communications étroites avec les membres de la communauté, et par l'entremise d'outils, comme l'utilisation de notre site Web et d'infolettres, qui nous permettent de créer un dialogue ouvert et transparent avec nos parties prenantes locales.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES

Compte tenu de la nature technique de nos activités, nous offrons des emplois de haut calibre aux professionnels de la région ainsi que des avantages économiques directs et indirects, par exemple en faisant affaire avec des fournisseurs locaux. De plus, nos installations offrent aux communautés de l'énergie renouvelable propre pour leurs entreprises et leurs foyers.

OFFRE D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Les terres et les plans d'eau se trouvant à proximité de nos installations offrent des opportunités uniques d'activités récréatives. Pour faire en sorte que les personnes puissent s'adonner à ces activités récréatives en toute sécurité, nous travaillons étroitement avec les organismes et autorités de nos communautés afin d'offrir au public un accès sécuritaire aux lieux récréatifs.

- CANOË
- KAYAK
- PÊCHE
- SENTIERS PÉDESTRES
- MOTONEIGE

Réunion d'un site sacré avec la Première Nation de Michipicoten

Au début de 2013, les aînés de la Première Nation de Michipicoten nous ont indiqué qu'ils étaient préoccupés par le fait que la grotte Medicine, un site sacré se trouvant sur nos terres, était à risque. Situées au confluent des rivières Magpie et Michipicoten, près de Wawa en Ontario, ces terres abritent la grotte Medicine, un site spirituel et un lieu de guérison pour le peuple Ojibway depuis des générations.

Conscients de l'urgence, nous avons rencontré des membres de la Première Nation de Michipicoten afin de comprendre leurs préoccupations relatives à la popularité accrue et à la commercialisation potentielle du site, qui pourraient résulter en des pratiques négatives involontaires qui seraient incompatibles avec son caractère sacré. Ensemble, nous avons discuté des solutions possibles qui conviendraient le mieux pour assurer la préservation et l'utilisation respectueuse de ce site sacré. Déterminés à trouver la solution à long terme la plus durable, nous avons transféré 4,4 hectares de terres à la Première Nation en vue de la réunir avec le site sacré qu'elle utilise depuis des millénaires.

> « Michipicoten est honorée et accepte avec reconnaissance l'acte visant le retour de cette Terre sacrée à notre Peuple. Ce geste montre qu'Énergie Brookfield comprend véritablement ce qu'est une réconciliation significative. En tant que gardiens responsables des terres, nous honorons nos ancêtres du passé et laissons un passage sacré pour les sept prochaines générations. »
>
> *Patricia Tangie, Chef de la Première Nation de Michipicoten, Ontario*

En août 2018, la chef et le conseil de Michipicoten, accompagnés de la chef de la direction d'Énergie Brookfield Canada, ont tenu une cérémonie et un festin communautaire pour commémorer le transfert des terres historiques, avec des aînés et des jeunes de la Première Nation, des membres de la communauté locale et des membres de l'équipe d'Énergie Brookfield Canada.

Redonner à la communauté

Dans l'établissement de la structure de notre contribution communautaire, nous mettons l'accent sur le soutien de causes telles que l'éducation, l'assistance médicale et santé, l'environnement et le développement durable. Nous soutenons également les communautés lors de situations d'urgences publiques et de catastrophes naturelles.

Afin de soutenir ces causes, nous organisons un événement caritatif annuel qui nous permet de redonner chaque année des centaines de milliers de dollars à divers organismes des régions où nous vivons et travaillons, et ce grâce à la générosité de plusieurs supporteurs et partenaires.

ÉVÉNEMENT DE PLANTATION D'ARBRES AU QUÉBEC

Pour la deuxième année consécutive, plusieurs employés du bureau de Gatineau ont retroussé leurs manches pour planter des arbres au Gîte Ami, un refuge pour itinérants de la région. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de verdissement lancé par le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) pour contrer la chaleur urbaine et aider la ville à s'adapter aux changements climatiques. Nous sommes un fier partenaire de ce projet, et la participation de nos employés a été essentielle pour en assurer le succès.

PLUS D'INITIATIVES: Initiative de jardin communautaire

BÂTIR LA CONFIANCE

Social

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Maintenir notre engagement à titre de chef de file en matière de protection de nos employés, de nos entrepreneurs et du public, et promouvoir une forte culture de santé et de sécurité

Dans l'ensemble de nos opérations, des professionnels hautement qualifiés surveillent, entretiennent et réparent nos installations d'énergie renouvelable, assurant ainsi la longévité, l'efficience et la sécurité de celles-ci. Dans l'exercice de ces fonctions, notre personnel s'expose à des dangers sur les plans de la santé et de la sécurité, notamment le travail en hauteur, l'eau et la machinerie à haute tension, qui peuvent poser de graves risques s'ils ne sont pas gérés attentivement. Pour atténuer ces préoccupations et maximiser le bien-être de nos employés, Énergie Brookfield Canada a établi un système de sécurité en milieu de travail détaillé dans le cadre de son programme de santé, sécurité, sûreté et environnement (SSSE).

Le cadre et les politiques de notre programme favorisent les valeurs communes et donnent le ton à une culture solide en matière de santé et de sécurité. Nous nous sommes engagés à protéger notre personnel et toutes les personnes qui interagissent avec la zone entourant nos installations, ainsi qu'à faire de la sécurité une priorité absolue dans toutes nos activités.

Chez Énergie Brookfield Canada, notre philosophie de gestion de la sécurité met l'accent sur l'application d'une approche systématique pour identifier et éliminer les dangers à risque élevé, ainsi que sur l'importance du leadership et de la responsabilisation des cadres hiérarchiques. Nous croyons que la responsabilité de la performance en matière de santé et sécurité s'étend depuis notre conseil d'administration jusqu'à nos dirigeants, gestionnaires, superviseurs et travailleurs.

UN PROCESSUS EN CONSTANTE AMÉLIORATION

Nous considérons que notre programme de santé et sécurité est une priorité absolue et doit constamment faire l'objet d'amélioration et d'évolution.

Pour mesurer efficacement nos progrès, nous avons développé les indicateurs clés de performance suivants afin d'évaluer notre croissance et notre succès. Notre excellente performance à ce jour témoigne du succès global de nos mesures de planification et de prévention.

INDICATEURS 2018

100%

REPRÉSENTATION DES TRAVAILLEURS DANS DES COMITÉS OFFICIELS DE SSSE IMPLIQUANT À LA FOIS LES TRAVAILLEURS ET LA DIRECTION

Dans le cadre de notre système de gestion, toutes les opérations régionales doivent créer et maintenir des comités SSSE. Ces comités se composent de membres du personnel et de la direction de divers échelons de l'organisation, ce qui permet d'assurer une vaste représentation. Nos réunions de comité mensuelles offrent aux employés une tribune ouverte où ils peuvent discuter de possibilités d'amélioration, et elles leur permettent de participer et de contribuer activement à notre culture de santé et de sécurité.

0

DÉCÈS OU BLESSURES AYANT ENTRAÎNÉ UNE INVALIDITÉ PERMANENTE OU TEMPORAIRE D'UN EMPLOYÉ OU D'UN MEMBRE DU PERSONNEL D'UN ENTREPRENEUR

Chez Énergie Brookfield Canada, nous visons l'excellence pour ce qui est de la performance en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'à être reconnus comme un chef de file de l'industrie quant à la prévention d'accidents et la gestion des risques liés à la santé et à la sécurité. Cet engagement est illustré par notre historique de 20 ans sans décès d'employés ou d'entrepreneurs.

100%

ACCORDS FORMALISÉS AVEC LES SYNDICATS COUVRANT DES SUJETS RELATIFS À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

Chez Énergie Brookfield Canada, 100 % des conventions collectives en vigueur tiennent compte d'éléments liés à la santé et à la sécurité. De plus, des représentants des syndicats participent aux réunions régulières internes des comités SSSE afin de discuter et de proposer des améliorations en matière de santé et de sécurité.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Nous nous attendons à ce que chaque employé et entrepreneur respecte les principes de santé et de sécurité suivants :

1
Nos politiques et procédures s'appliquent à tous nos employés, entrepreneurs et sous-traitants et tiennent compte de la protection du public.

2
Nous favorisons la transparence et l'apprentissage à partir de l'expérience afin d'améliorer continuellement nos systèmes de gestion et notre performance.

3
Notre programme d'audit de la sécurité à l'échelle de l'entreprise vise à fournir une feuille de route pour l'amélioration continue de nos systèmes de gestion et notre performance.

4
Nous croyons que chaque accident devrait être évitable et que les systèmes de gestion de la sécurité devraient être adaptés pour la gestion des principaux risques en matière de sécurité au sein de notre entreprise.

5
Nous offrons des programmes de formation aux employés et aux entrepreneurs afin d'assurer que ceux-ci possèdent les compétences nécessaires pour effectuer leur travail de façon sécuritaire et efficiente.

Pour nous, ces principes sont les fondements d'une sensibilisation à la sécurité et d'une performance de premier plan dans l'ensemble de l'organisation.

DOMAINES PRIORITAIRES : SÉCURITÉ DES BARRAGES ET SÉCURITÉ DU PUBLIC

Nous mettons l'accent sur des pratiques assurant la protection de la sécurité du public à toutes nos installations de production et aires de stockage des barrages situées partout au pays. Nous évaluons, inspectons et entretenons tous nos barrages, centrales et autres structures d'adduction et de contrôle des eaux régulièrement, conformément au programme robuste de sécurité des barrages d'Énergie Brookfield Canada et aux meilleures pratiques de l'industrie. De même, nous soutenons les avancées de l'industrie en matière de pratiques et de technologies de sécurité des barrages en participant à des associations professionnelles, comme le CEATI, et en collaborant avec celles-ci. Ces organisations financent la recherche sur la surveillance structurelle, les avancées des systèmes de sécurité et les méthodes d'évaluation afin d'encourager l'amélioration technologique des pratiques de l'industrie.

En outre, nous sollicitons régulièrement l'implication des communautés ainsi que des autorités régionales et provinciales dans le cadre de nos programmes de sensibilisation en sécurité du public dans les régions où nous exerçons nos activités. Cette implication est cruciale compte tenu des nombreuses activités récréatives auxquelles le public peut s'adonner à nos installations et autour de celles-ci, comme la pêche, la randonnée pédestre et la navigation de plaisance. Nous inspectons et évaluons nos infrastructures de transmission en priorisant nos actions dans les secteurs fréquentés par le public, et en communiquant les dangers que les lignes de transmission peuvent poser à toutes les parties prenantes.

Santé et sécurité : notre priorité absolue

En tant que chefs de file en matière de santé et de sécurité, nous continuons d'apprendre et de nous améliorer, et nous favorisons au quotidien une culture exempte de risques élevés dans l'ensemble de nos activités. Notre système de gestion comprend un programme complet de formation ainsi que des programmes d'audit et d'enquête. Dans le cadre de ces programmes, nous avons réalisé **850 observations de la sécurité du travail** dans l'ensemble du Canada en 2018. Ces observations documentées de la sécurité du travail sont la pierre angulaire de notre système de gestion de la santé et de la sécurité. Elles nous permettent d'encadrer nos employés pendant l'exécution de leur travail ainsi que de recommander des pistes d'amélioration et des meilleures pratiques en sécurité lorsque nous observons des possibilités de perfectionnement.

Barrage Lois, Rivière Lois, Colombie-Britannique

Accroître la sensibilisation : Promouvoir la sécurité du public au sein de nos communautés

En collaboration avec nos parties prenantes, nous examinons régulièrement les plans d'intervention en cas d'urgence et modélisons les zones potentielles d'inondation afin que ces plans soient tenus à jour et suivent les meilleures pratiques, les avancées technologiques de l'industrie et l'évolution de l'environnement de nos actifs.

Lors d'un examen périodique de la cartographie des zones d'inondation où nous avons modélisé une rupture potentielle d'un barrage, nous avons élargi notre zone de prévention des inondations le long de la rivière Lois, en Colombie-Britannique. Bien qu'aucune exigence ne nous obligeait à le faire, nous avons proactivement impliqué les services d'urgence de Powell River afin d'identifier les résidents potentiellement touchés, et nous avons élaboré et mis en œuvre un plan de communication pour les informer des procédures d'urgence connexes. En plus de la distribution de documents informatifs et de cartes, nous avons sensibilisé la population avec la tenue d'un forum public au cours duquel les résidents, qui étaient présents en grand nombre, pouvaient poser des questions et obtenir de l'information. De nombreux résidents ont affirmé avoir grandement apprécié l'aide qu'a fournie Énergie Brookfield Canada pour assurer qu'ils étaient bien préparés.

Énergie Brookfield assiste à un forum public à Powell River

BÂTIR NOTRE ENTREPRISE DE MANIÈRE RESPONSABLE

Gouvernance

CONDUITE ÉTHIQUE

Exercer nos activités selon les normes éthiques les plus élevées, avec honnêteté et intégrité ainsi qu'en conformité avec les lois et les règlements

Pour favoriser la confiance constante avec nos parties prenantes, nous exerçons nos activités avec transparence et intégrité, et selon les normes éthiques les plus élevées, comme l'indique la culture et les politiques de notre organisation. Le respect de l'ensemble des lois, politiques et règlements applicables est une composante fondamentale de la façon dont nous exerçons chaque facette de nos activités, ce qui permet de garantir notre imputabilité et de préserver la confiance continuelle que nous témoignent nos parties prenantes. La conformité avec ces normes et politiques s'applique à toutes nos filiales, peu importe où elles sont situées. La gestion de la conduite éthique est renforcée dans l'ensemble de l'organisation, en mettant l'accent sur la formation et la sensibilisation des employés.

Nous nous attendons à ce que chacun chez Énergie Brookfield Canada respecte les normes les plus élevées en matière de conduite éthique et de comportement professionnel. Pour ce faire, nous examinons régulièrement comment l'évolution de la législation, des lignes directrices et des meilleures pratiques devrait se refléter dans notre façon de procéder.

EMPLOYÉS

Notre approche en matière de gouvernance comprend trois piliers notables liés à la conduite des employés et avec lesquels ces derniers doivent se conformer :

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES (CODE)

Notre Code d'éthique et de conduite des affaires reflète notre culture d'entreprise et oriente nos actions et nos comportements. Chaque nouvel employé est tenu de produire une attestation relative au Code dès son arrivée chez Énergie Brookfield Canada et de suivre une formation en ligne peu de temps après.

POLITIQUE ANTI-POTS-DE-VIN ET ANTI-CORRUPTION (APAC)

Nous adoptons une approche de tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin et de la corruption, y compris les paiements de facilitation, et nous exigeons que chaque employé respecte notre Politique APAC. Une formation en ligne est offerte à chaque nouvel employé au début de son emploi. Certains employés occupant des postes qui sont considérés comme étant exposés à un plus grand risque de pots-de-vin et de corruption doivent aussi suivre une formation d'appoint sur la Politique APAC chaque année.

LIGNE ÉTHIQUE

Nous favorisons l'ouverture et la transparence en encourageant les employés à signaler tout comportement contraire à l'éthique ou illégal à leur superviseur, à notre conseiller juridique interne ou à notre chef de la direction des risques. Énergie Brookfield Canada a également mis en place une ligne et un site Web de signalement, qui sont en fonction 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT

Dans le cadre de notre processus d'approvisionnement, chaque entrepreneur, consultant et fournisseur est tenu de respecter le Code et la Politique APAC. Avant d'engager un entrepreneur ou un fournisseur pour la première fois, nous menons un processus de contrôle diligent qui peut comprendre une enquête sur l'historique de la contrepartie prospective en matière de lutte aux pots-de-vin et à la corruption. Par l'entremise du processus, nous déployons également des efforts concertés pour exiger que les sous-traitants de nos contreparties d'approvisionnement attestent qu'ils respecteront nos normes éthiques élevées au moyen d'ententes contractuelles pour la durée de notre relation d'affaires.

SIGNALEMENT DES PRÉOCCUPATIONS ÉTHIQUES

Nous encourageons ouvertement nos employés, entrepreneurs et parties prenantes à faire part de leurs préoccupations relatives à un non-respect des règles éthiques, que ce soit par l'entremise de la ligne éthique ou de la haute direction. Nous disposons d'un processus centralisé pour enquêter sur des infractions possibles au Code, en mettant l'accent sur les événements à risque élevé, et en transmettant les informations pertinentes au chef de la direction des risques.

Centre national de contrôle des systèmes (NSCC)

INDICATEURS 2018

100%

DES EMPLOYÉS ONT LU ET SIGNÉ LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES PENDANT LEUR PROCESSUS D'ACCUEIL CETTE ANNÉE

Notre Code d'éthique et de conduite des affaires guide toutes nos activités. Il établit les normes que tous doivent respecter et constitue une « feuille de route » menant vers les autres politiques importantes de l'organisation.

100%

DES EMPLOYÉS GESTIONNAIRES ONT ÉTÉ RECERTIFIÉS SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES CETTE ANNÉE

Notre engagement à l'égard de la promotion du Code se poursuit longtemps après l'arrivée des employés au sein de notre organisation.

100%

DES EMPLOYÉS GESTIONNAIRES ONT SUIVI UNE FORMATION D'APPOINT SUR LA POLITIQUE APAC CETTE ANNÉE

L'objectif de notre Politique APAC est de réitérer notre engagement à mener nos activités avec honnêteté et intégrité. Une formation d'appoint doit être suivie chaque année par les employés gestionnaires se trouvant à l'échelon superviseur ou à un échelon supérieur, et les membres de groupes qui sont considérés comme étant exposés à un plus grand risque de pots-de-vin et de corruption.

Politique APAC – Programme de sensibilisation et formation

En matière de respect de nos normes éthiques élevées, nous mettons l'accent sur les communications avec les employés et la formation de ceux-ci. Ainsi, nous avons amélioré notre programme de sensibilisation à la Politique APAC afin d'accroître sa pertinence pour une part plus élargie de nos effectifs en plus de notre haute direction, pour qui le programme avait été initialement créé. Ce faisant, nous avons amélioré le processus de certification en ligne afin que ce soit plus facile pour les employés d'accéder à la Politique APAC, de suivre la formation et de compléter la certification.

Programme de sensibilisation des employés

Nous profitons des opportunités pour renforcer notre culture éthique, par exemple au moyen du lancement du programme de sensibilisation des employés. Cette initiative comprend :

- Une campagne d'affichage en milieu de travail visant la sensibilisation au Code, qui a été mise en œuvre à 10 sites au Canada;
- La distribution mensuelle d'un article intitulé « Coin de la conformité », qui met en lumière certains aspects de la conformité au Code. Cet article figure dans un bulletin envoyé par courriel à tous les employés et entrepreneurs.

Autres enjeux clés de développement durable visés par notre programme

Les enjeux suivants ont également été identifiés comme des domaines d'intérêt clés dans notre programme ESG.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Production et consommation responsables de l'énergie

RÉSILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Capacité de résilience face aux effets des changements climatiques

DÉCHETS ET POLLUTION

Suivi et réduction des déchets et de la pollution dans l'eau, l'air et le sol

GESTION DES PLANS D'EAU

Gestion des niveaux et débits d'eau dans les réservoirs et les rivières permettant d'équilibrer les avantages environnementaux, sociaux et économiques

FIABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

Réduction au minimum des interruptions d'approvisionnement et préservation d'un accès adéquat

UTILISATION DU TERRITOIRE

Incidences positives de l'utilisation des biens et des ressources naturelles de l'organisation sur les communautés

CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

Création et maintien d'un milieu de travail positif dans lequel les employés sont traités équitablement et protégés sur le plan social

DROITS HUMAINS

Respect des droits humains par l'organisation dans toutes ses activités

PRATIQUES D'ACHAT

Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement pour les produits et services, qui tient compte des incidences économiques, sociales et environnementales

GESTION ESG

Intégrer les enjeux ESG dans la prise de décision, les processus et les systèmes de gestion

TRANSPARENCE ET IMPUTABILITÉ

Communication exhaustive et transparente de la performance en matière de développement durable

Partenariats et certifications

Nous croyons que nos engagements n'ont de la valeur que s'ils sont suivis de mesures concrètes. Nos réalisations en matière de certification environnementale, nos partenariats et notre leadership attestent de quelques-unes des mesures que nous avons prises pour exercer nos activités et croître de manière durable.

PARTENARIATS

ASSOCIATIONS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Pour nous, la force réside dans la collaboration. C'est pourquoi nous nous impliquons activement avec des organisations et des associations de l'industrie en vue de faire croître et de développer de manière durable l'énergie renouvelable partout au Canada, y compris :

- *Business for Social Responsibility* (BSR)
- *International Hydropower Association* (IHA)
- *Centre for Energy Advancement through Technological Innovation* (CEATI)
- Association canadienne de l'électricité (ACÉ)[1]
- Hydroélectricité Canada (HC)[2]
- Association canadienne de l'énergie éolienne (ACEE)
- Association québécoise de production d'énergie renouvelable (AQPER)
- *Ontario Waterpower Association* (OWA)
- *Association of Power Producers of Ontario* (APPrO)

CERTIFICATIONS

ÉCOLOGO CANADA

Dans la gestion de notre portefeuille au Canada, nous avons collaboré avec ÉcoLogo Canada en vue de certifier 22 installations hydroélectriques. Selon le programme ÉcoLogo, l'énergie propre que nous produisons est certifiée comme un produit de l'électricité renouvelable à faible impact, un choix crédible et préférable sur le plan de l'environnement pour les organisations et les communautés qui cherchent à acheter de l'énergie de manière durable. Ce programme transparent et collaboratif, qui est fondé sur la norme ISO 14024 (Organisation mondiale de la normalisation) pour l'écoétiquetage, tient compte de l'impact d'une installation pendant toute sa durée de vie.

[1] Énergie Brookfield Canada participe au Comité directeur du programme Électricité durable et au Conseil de la production par l'entremise de l'ACÉ.
[2] Auparavant l'Association canadienne de l'hydroélectricité (ACH). Énergie Brookfield Canada fait partie des groupes de travail suivants de HC : Loi sur les pêches, Relations avec les autochtones et Affaires réglementaires.

Index du contenu de la Global Reporting Initiative (GRI)

NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION - EXIGENCES DE REPORTING	EXPLICATION	PAGE
102	**ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION**		
	Profil de l'organisation		
102-1	Nom de l'organisation		1
102-2	Activités, marques, produits et services		3 & 4
102-3	Lieu géographique du siège	Gatineau, région de la capitale nationale	4
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	Canada	4 & 5
102-5	Capital et forme juridique		3
102-6	Marchés desservis	Comprend la répartition géographique	4 & 5
102-7	Taille de l'organisation	+400 employés; 36 installations d'énergie renouvelable	5
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Aucune modification significative de l'organisation	-
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	Approche de gestion des impacts environnementaux potentiels	10 & 11
102-13	Adhésion à des associations	Liste des principales adhésions ou partenariats avec des associations industrielles ou autres	28
	Stratégie		
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Lettre de la chef de la direction sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sa stratégie relative au développement durable	3
	Éthique et intégrité		
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	Code d'éthique et de conduite des affaires, Politiques APAC	8, 24 & 25
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	Ligne éthique, signalements	25
	Gouvernance		
102-18	Structure de gouvernance	Structure : Conseil d'administration, comité directeur exécutif, équipe des Affaires publiques et du développement durable et groupes de travail ESG	8
102-19	Délégation de l'autorité		8
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Vice-présidente, Affaires publiques et développement durable	8
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Consultation durant l'analyse de pertinence	33
102-26	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie		8
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	Contenu du rapport révisé et approuvé par la chef de la direction, la vice-présidente, Affaires publiques et développement durable et le vice-président principal, Services juridiques et avocat général	32

NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION - EXIGENCES DE REPORTING	EXPLICATION	PAGE
	Implication des parties prenantes		
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	Groupes principaux de parties prenantes	35
102-42	Identification et sélection des parties prenantes		35
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes		33 & 35
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	Principaux intérêts et préoccupations des parties prenantes	35
	Pratique de reporting		
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu		32, 33 & 34
102-47	Liste des enjeux pertinents	La matrice de la pertinence met en évidence les enjeux ayant la valeur la plus élevée pour notre entreprise et la plus grande importance pour nos parties prenantes externes	34
102-49	Modifications relatives au reporting	Le rapport de développement durable 2018 est le premier rapport d'Énergie Brookfield Canada	-
102-50	Période de reporting	1er janvier au 31 décembre 2018	32
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	canada@energiebrookfield.com	36
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	Ce rapport suit les principes GRI sans répondre à toutes les exigences	32
102-55	Index du contenu GRI		29
	ÉLÉMENTS D'INFORMATION SPÉCIFIQUES À L'ENJEU		
200	**ÉCONOMIQUE**		
201	**Performance économique**		
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Résilience aux changements climatiques : Nombre d'inspections de la sécurité des barrages réalisées	37
NON GRI	Nombre de projets de partenariat et d'investissements dans la communauté	Relations avec les communautés	17
205	**Lutte contre la corruption**		
103-1	Éléments d'information liés à l'approche managériale		24 & 25
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Conduite éthique : Pourcentage des employés gestionnaires qui ont suivi une formation d'appoint sur la politique APAC cette année	26
NON GRI	Pourcentage des employés qui ont lu et signé le Code d'éthique et de conduite des affaires pendant leur processus d'accueil cette année	Conduite éthique	26
NON GRI	Pourcentage des employés gestionnaires qui ont été recertifiés sur le Code d'éthique de de conduite des affaires cette année	Conduite éthique	26
300	**ENVIRONNEMENT**		
302	**Énergie**		
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Efficacité énergétique : Total de la consommation d'électricité en pourcentage de la production d'électricité	37
304	**Biodiversité**		
103-1	Éléments d'information liés à l'approche managériale		10 & 11
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Biodiversité	11 & 38
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Biodiversité	10
304-3	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones potentiellement affectées par les opérations	Biodiversité	11 & 39

NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION - EXIGENCES DE REPORTING	EXPLICATION	PAGE
305	**Émissions**		
103-1	Éléments d'information liés à l'approche managériale		14 & 15
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Émissions de GES	15
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Émissions de GES	15
305-4	Intensité des émissions de GES	Émissions de GES	15
NON GRI	Émissions évitées	Émissions de GES	15
307	**Conformité environnementale**		
307-1	Amendes et sanctions pour non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	Biodiversité	11
308	**Évaluation environnementale des fournisseurs**		
NON GRI	Pourcentage des fournisseurs qui ont répondu aux questions ESG durant leur processus d'accueil	Pratiques d'achat	41
400	**SOCIAL**		
401	**Emploi**		
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Conditions de travail des employés	41
401-3	Congé parental	Conditions de travail des employés : Nombre total d'employés qui ont pris un congé parental	41
403	**Santé et sécurité au travail**		
103-1	Éléments d'information liés à l'approche managériale		20 & 22
403-1	Représentation des travailleurs dans des comités officiels de SSSE impliquant à la fois les travailleurs et la direction	Santé et sécurité	21
403-2	Types d'accidents et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées de travail perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail	Santé et sécurité : Nombre de décès ou blessures ayant entraîné une invalidité permanente ou temporaire d'un employé ou d'un membre du personnel d'un entrepreneur	21
403-4	Sujets relatifs à la santé et sécurité au travail couverts par des accords formalisés avec les syndicats	Santé et sécurité	21
NON GRI	Nombre d'observations de la sécurité du travail (par la direction et les opérations)	Santé et sécurité	23
407	**Liberté syndicale et négociation collective**		
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Conditions de travail des employés : Nombre total de conventions collectives négociées	41
411	**Droits des peuples autochtones**		
411-1	Revendications impliquant les droits des peuples autochtones	Droits humains	41
413	**Communautés locales**		
103-1	Éléments d'information liés à l'approche managériale		16 & 18
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Relations avec les communautés : Pourcentage des régions autour de nos installations qui bénéficient d'un engagement communautaire local	17
NON GRI	Nombre d'interactions avec les parties prenantes	Relations avec les communautés	17
NON GRI	Nombre de rencontres en personne avec des communautés et groupes de parties prenantes	Relations avec les communautés	17
NON GRI	Nombre d'arpentages réalisés (relevés sur nos terrains)	Utilisation du territoire	40
414	**Évaluation sociale des fournisseurs**		
NON GRI	Pourcentage des fournisseurs qui ont répondu aux questions ESG durant leur processus d'accueil	Pratiques d'achat	41
	Autres		
NON GRI	Facteur de disponibilité moyen d'une centrale, par taille de centrale et région	Fiabilité de l'approvisionnement en électricité	40
NON GRI	Fréquence et durée des interruptions prévues et forcées, par taille de centrale et région	Fiabilité de l'approvisionnement en électricité	40

À propos de ce rapport

Nous sommes fiers de publier le premier rapport de développement durable d'Énergie Brookfield Canada. Ce rapport couvre nos actifs canadiens, y compris l'exploitation de nos 33 centrales hydroélectriques, de nos 3 parcs éoliens et de nos 3 bureaux, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018. Il décrit notre performance à l'égard des enjeux liés à nos grandes priorités ESG. Comme il s'agit de notre premier rapport, aucune donnée n'est fournie pour les années antérieures. Les rapports ultérieurs utiliseront les données de 2018 comme données de base à des fins de comparaison.

Ce rapport de développement durable vise à fournir un meilleur aperçu de notre programme ESG, selon les principes énoncés dans les normes de la *Global Reporting Initiative* (GRI). Il ne rend délibérément compte que des exigences de la GRI qui sont considérées comme les plus pertinentes pour notre entreprise. Le contenu de ce rapport a été validé par la chef de la direction, la vice-présidente, Affaires publiques et développement durable et le vice-président principal, Services juridiques et avocat général. À des fins de référence, l'index du contenu GRI est présenté à la page 29 de ce rapport.

Photo : Vanessa Schamer, employée

Approche et enjeux relatifs à la pertinence

Photo : Mathieu Nadeau, employé

Énergie Brookfield Canada a mené une évaluation exhaustive des priorités de nos parties prenantes internes et externes afin de déterminer la portée de notre programme de développement durable. Notre objectif était d'identifier et de classer par ordre de priorité les enjeux ESG qui sont de la plus grande importance pour nos principales parties prenantes ainsi que ceux qui ont une incidence significative sur notre entreprise et y ajoutent de la valeur.

Nous avons réalisé une analyse de la pertinence selon l'approche suivante.

ÉTAPE 1

Identification

Premièrement, nous avons établi une liste d'enjeux de développement durable liés aux activités de notre organisation et avons identifié les priorités à fort impact.

Pour ce faire, nous avons :

- effectué une étude comparative avec des organisations et associations similaires au sein de notre industrie;
- consulté plusieurs documents internes, comme nos priorités stratégiques, nos codes et nos politiques; et
- eu des entretiens avec des experts externes en développement durable afin de s'appuyer sur leurs observations.

Nous avons ainsi identifié et défini 16 enjeux de développement durable qui se rapportent à nos parties prenantes internes et externes, et les avons classés sous les piliers ESG. La liste a ensuite été validée par notre comité directeur exécutif ESG et les principaux groupes de parties prenantes.

ÉTAPE 2

Priorisation

Deuxièmement, nous avons classé par ordre de priorité les enjeux de développement durable en recueillant les commentaires des parties prenantes au moyen d'entretiens, de sondages en ligne et d'ateliers. Le groupe de parties prenantes internes était représenté par le comité directeur exécutif ESG et des employés de diverses fonctions au sein de l'organisation. À l'externe, nous avons déterminé que les principaux groupes de parties prenantes étaient les investisseurs, les entreprises clientes et les communautés. À partir de ces consultations, nous avons répertorié les enjeux de développement durable dans une matrice combinée afin de mettre en évidence les priorités à fort impact internes et externes.

ÉTAPE 3

Consolidation

La matrice de pertinence résume les résultats de l'exercice de priorisation et met en évidence les enjeux ayant la valeur la plus élevée pour notre entreprise et la plus grande importance pour nos parties prenantes externes. Cette matrice représente la base de la stratégie ESG d'Énergie Brookfield Canada, qui se compose de cinq priorités de développement durable : la biodiversité, les émissions de GES, les relations avec les communautés, la santé et la sécurité et la conduite éthique.

Énergie Brookfield Canada compte réaliser une nouvelle analyse de la pertinence en 2020 afin de refléter l'évolution de l'environnement, des priorités et attentes des parties prenantes et de la stratégie d'affaires.

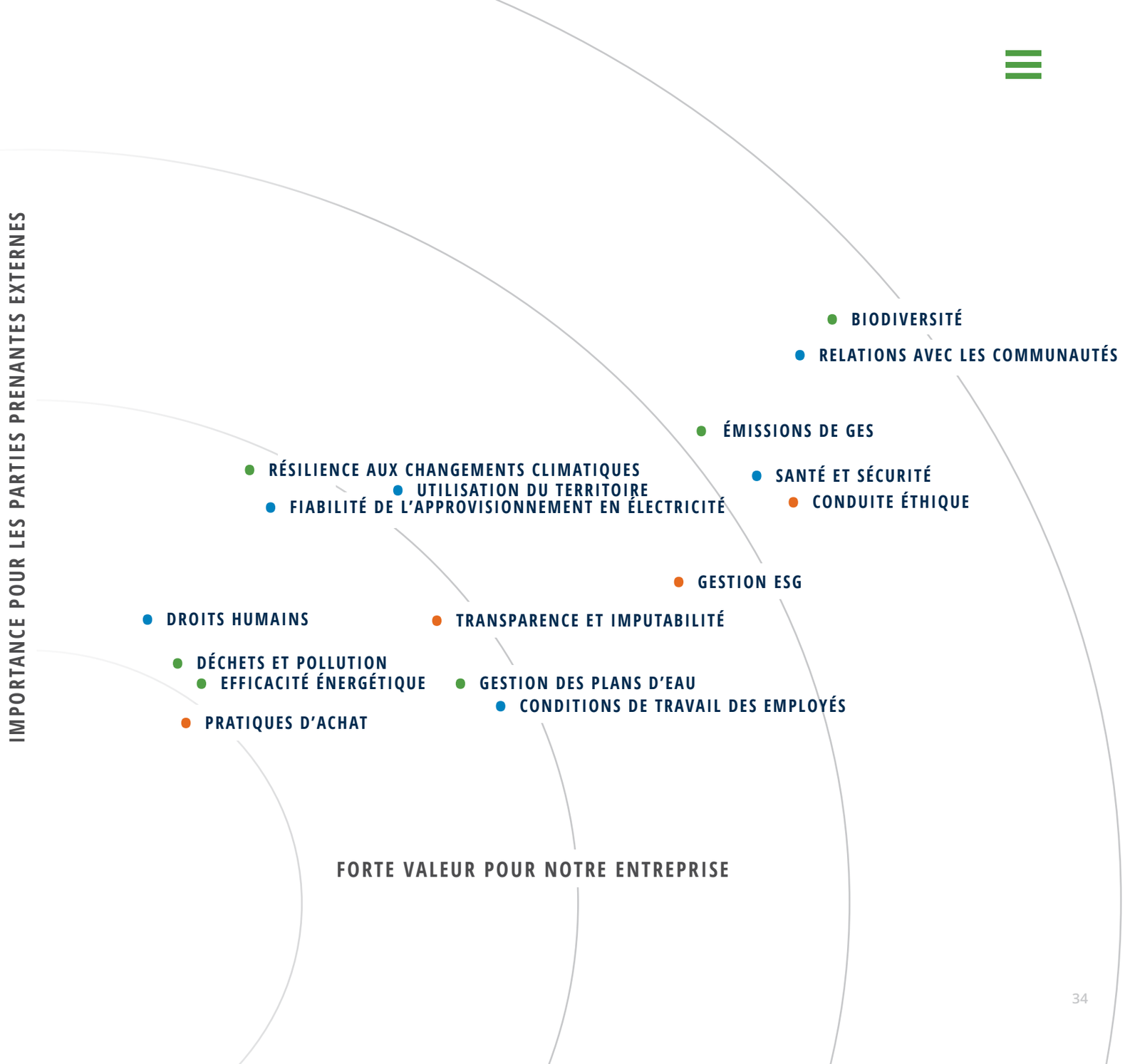

Implication des parties prenantes

Dans l'ensemble de nos activités, nous cherchons à établir et à maintenir des relations solides avec nos parties prenantes. Nous sommes conscients de notre responsabilité à faire preuve de respect, de transparence et d'intégrité à l'égard des personnes avec qui nous interagissons. Ainsi, nous sollicitons de façon active l'implication de nos parties prenantes en travaillant en étroite collaboration et en prenant compte de leurs valeurs et priorités dans notre prise de décision.

Au niveau de nos interactions, nous visons à créer un dialogue ouvert afin de mieux comprendre les intérêts et les valeurs de chacun. Nous répondons à leurs attentes au moyen de recherches et d'évaluations fondées sur les caractéristiques du projet et les groupes de parties prenantes.

Étant donné la nature de notre entreprise, nous interagissons avec un grand nombre de groupes de parties prenantes, certains d'entre eux étant plus étroitement liés à nos activités que d'autres. Ces parties prenantes sont décrites dans le diagramme ci-contre :

PRINCIPAUX GROUPES DE PARTIES PRENANTES

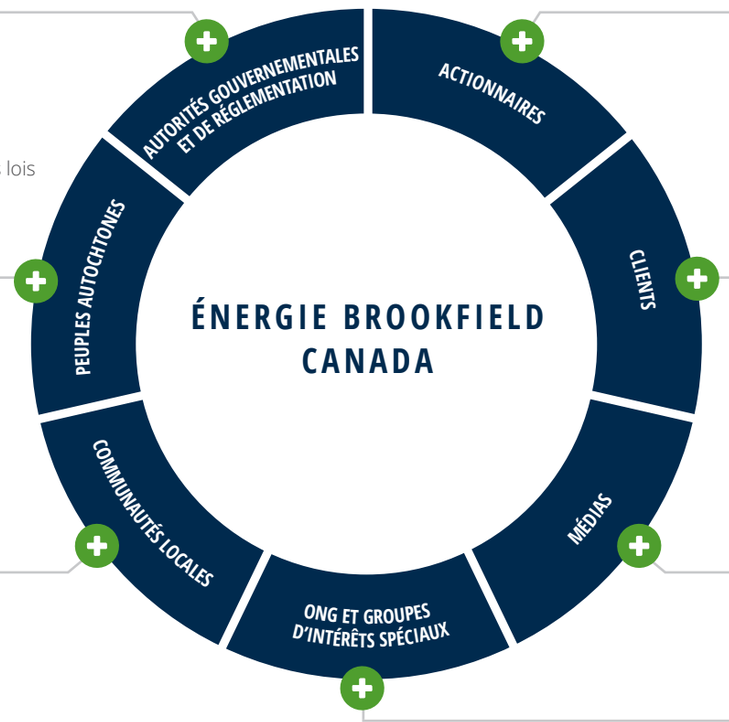

1 *Fédérales, provinciales, territoriales et municipales*

- Représentants élus et non élus
- Autorités de réglementation
- Responsables de l'application des lois

2

- Chefs et conseils traditionnels ou élus
- Aînés
- Membres de la communauté
- Partenaires d'investissement

3

- Propriétaires de résidences avoisinantes
- Participants aux activités récréatives
- Organisations et associations

4

- Associations de l'industrie
- Associations environnementales et OBNL à vocation sociale

5

- Toutes les plateformes de médias

6

- Acheteurs de solutions d'énergie renouvelable

7

- Brookfield Renewable Partners et Brookfield Asset Management
- Investisseurs

Communiquez avec nous

canada@energiebrookfield.com

Annexe

Proposer des solutions durables : Environnement

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

1,45%

TOTAL DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN POURCENTAGE DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Énergie Brookfield Canada s'est engagée à produire et à consommer de l'énergie de manière responsable à nos sites. Nous visons à maintenir une excellente performance sur le plan de l'efficacité énergétique. En 2018, nous avons consommé l'équivalent de 1,45 % du total de l'électricité que nous avons produite à nos installations canadiennes. La différence entre la production brute et la production nette est utilisée pour réaliser ce calcul.

Remarque : Aucune donnée n'est disponible pour les installations éoliennes en 2018.

RÉSILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

161

INSPECTIONS DE LA SÉCURITÉ DES BARRAGES RÉALISÉES

En 2018, des inspections de sécurité sur 103 barrages et 12 simulations de préparation aux situations d'urgence étaient planifiées au Canada. 100% des inspections de sécurité de nos barrages et des simulations aux situations d'urgence ont été réalisées avec succès, ce qui assure une amélioration continue en termes de sécurité. Cette année, nos opérations ont géré des événements de crue supérieure à la normale, y compris une inondation dont les niveaux se sont rapprochés de ceux d'un événement de crue survenant une fois tous les 100 ans. Aucun dommage à nos actifs n'a été rapporté en raison de cet événement, comme les barrages d'Énergie Brookfield Canada sont conçus, évalués et entretenus conformément à des lignes directrices strictes et à la réglementation provinciale.

Par une revue de la littérature et un exercice d'étalonnage avec nos pairs, nous avons identifié que les changements climatiques ont le potentiel d'affecter les activités hydroélectriques des façons suivantes :

- En augmentant la fréquence des événements extrêmes (p. ex., inondations et sécheresses);
- En modifiant les volumes d'eau disponibles pour la production d'électricité;
- En modifiant le moment où surviennent les apports d'eau d'une saison à l'autre.

Puisque la direction et l'ampleur de ces événements de changements climatiques sont toujours incertains, nous concentrons nos efforts sur la mise en oeuvre et le maintien des Politiques en sécurité des barrages et des plans de préparation en situations d'urgence. Ainsi, ces mesures aideront à minimiser le risque de dommages et de pertes.

TABLEAU 1 | Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées

NOM DE L'ACTIF	TYPE D'ACTIVITÉS	EMPLACEMENT PAR RAPPORT À L'AIRE PROTÉGÉE	TYPE DE PROTECTION
COLOMBIE-BRITANNIQUE			
Kokish	Hydro	À l'intérieur	Territoires traditionnels
Powell River	Hydro	À l'intérieur	Territoires traditionnels
Lois	Hydro	Partiellement à l'intérieur	Territoires traditionnels
ONTARIO			
Gartshore	Hydro	Adjacent	Parc provincial
Steephill Falls	Hydro	Partiellement à l'intérieur	Réserve de conservation provinciale
Mission	Hydro	Adjacent	Parc provincial
Hollingsworth	Hydro	Partiellement à l'intérieur	Réserve de conservation provinciale
Scott Falls	Hydro	Adjacent	Réserve de conservation provinciale, parc provincial
Shekak	Hydro	Adjacent et partiellement à l'intérieur (PN[1])	Parc provincial, réserve de Première Nation
Carmichael Falls	Hydro	Partiellement à l'intérieur	Parc provincial
Valerie Falls	Hydro	Partiellement à l'intérieur et adjacent (PN)	Réserve de conservation provinciale, zone de gestion valorisée provinciale, réserve de Première Nation
Serpent	Hydro	Adjacent (PN) et partiellement à l'intérieur	Zone de gestion valorisée provinciale, réserve de Première Nation
Cameron Falls	Hydro	Adjacent	Parc provincial
Aubrey Falls	Hydro	Partiellement à l'intérieur	Parc provincial, zone de gestion valorisée provinciale
Wells	Hydro	Adjacent	Aire de gestion des habitats/espèces
Prince	Éolien	Partiellement à l'intérieur	Zone de gestion valorisée provinciale
Comber	Éolien	Adjacent	Site forestier
QUÉBEC			
Rapides-des-Cèdres	Hydro	Adjacent	Réserve de biodiversité
Masson	Hydro	Partiellement à l'intérieur et adjacent	Aire de gestion des habitats/espèces UICN, habitat faunique provincial
Waltham	Hydro	Adjacent	Réserve de biodiversité
Coulonge	Hydro	Adjacent	Réserve de biodiversité

[1] Première Nation

TABLEAU 2 | Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones potentiellement affectées par les opérations

NOM COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE	CLASSIFICATION UICN	CLASSIFICATION NATIONALE
MAMMIFÈRES			
Caribou	*Rangifer tarandus pop. 1*	Vulnérable	-
Petite chauve-souris brune	*Myotis lucifugus*	Préoccupation mineure	En danger
Chauve-souris nordique	*Myotis septentrionalis*	Préoccupation mineure	En danger
Pipistrelle de l'Est	*Perimyotis subflavus*	-	En danger
OISEAUX			
Hirondelle de rivage	*Riparia riparia*	Préoccupation mineure	Menacée
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*	Préoccupation mineure	Menacée
Goglu des prés	*Dolichonyx oryzivorus*	Préoccupation mineure	Menacée
Martinet ramoneur	*Chaetura pelagica*	Quasi menacée	Menacée
Engoulevent bois-pourri	*Antrostomus vociferus*	Préoccupation mineure	Menacée
Guillemot marbré	*Brachyramphus marmoratus*	En danger	Menacée
POISSONS			
Omble à tête plate	*Salvelinus confluentus*	Vulnérable	-
REPTILES			
Tortue mouchetée	*Emydoidea blandingii*	En danger	Menacée
Couleuvre fauve de l'Est (population carolinienne)	*Pantherophis gloydi pop. 2*	-	En danger

Bâtir la confiance : Social

UTILISATION DU TERRITOIRE

16

ARPENTAGES (RELEVÉ DE NOS TERRAINS) RÉALISÉS

Les relevés de nos terrains sont essentiels pour la protection de nos installations et des ressources naturelles, le maintien de notre conformité avec les exigences réglementaires et la résolution des problèmes fonciers. En 2018, 16 relevés de nos terrains ont été réalisés à l'échelle du Canada. Étant donné qu'Énergie Brookfield Canada continue de clarifier les limites de ses propriétés et de ses projets, cette tendance devrait vraisemblablement se poursuivre.

FIABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

84,8%

FACTEUR DE DISPONIBILITÉ MOYEN D'UNE CENTRALE, PAR TAILLE DE CENTRALE ET RÉGION

Chez Énergie Brookfield Canada, nous fournissons une énergie fiable et propre en réduisant au minimum les interruptions dans l'approvisionnement d'électricité. Grâce à nos solides plateformes opérationnelles régionales, nous sommes en mesure de mettre à contribution nos infrastructures et notre expertise locale pour assurer aux clients et aux communautés un accès adéquat à l'électricité.

La disponibilité de nos installations de production est mesurée à l'aide d'un facteur de disponibilité (FD), défini par la *North American Electric Reliability Corporation* (NERC), qui correspond au pourcentage pendant lequel les unités de production sont disponibles au cours d'une période déterminée. En 2018, le FD moyen de nos installations hydroélectriques s'établissait à 84,8 % au Canada[1]. Ce FD moyen se compare avantageusement à la plus récente moyenne sur 5 ans publiée par la NERC, soit 80,9 %[2].

TABLEAU 3 | Fréquence et durée des interruptions des actifs hydroélectriques

	INTERRUPTIONS PRÉVUES		INTERRUPTIONS FORCÉES	
	FRÉQUENCE (PAR UNITÉ, PAR ANNÉE)	DURÉE MOYENNE (JOURS)	FRÉQUENCE (PAR UNITÉ, PAR ANNÉE)	DURÉE MOYENNE (JOURS)
Canada	3,4	6,0	12,0	2,9
CATÉGORIES DE PUISSANCE				
0-5MW	1,3	9,5	16,2	3,6
5-20MW	4,3	4,1	11,6	3,3
20MW+	6,3	2,5	6,0	5,3

FRÉQUENCE ET DURÉE DES INTERRUPTIONS PRÉVUES ET FORCÉES, PAR TAILLE DE CENTRALE ET RÉGION

Les interruptions prévues sont planifiées d'avance, par exemple pour permettre la réalisation de travaux d'entretien ou de réparations non urgentes d'équipements. Pour leur part, les interruptions forcées ne sont pas planifiées; elles peuvent être causées par de mauvaises conditions météorologiques, une variation des conditions hydrologiques ou une panne d'équipement imprévue. Le tableau 3 présente la fréquence et la durée moyenne des interruptions survenues en 2018 pour nos installations hydroélectriques canadiennes.

Selon les études d'étalonnage, la fiabilité de l'approvisionnement d'électricité d'Énergie Brookfield Canada est, et devrait demeurer, conforme aux mesures de l'industrie.

Remarque : Aucune donnée n'est disponible pour les installations éoliennes en 2018.

[1] Le facteur de disponibilité moyen d'une centrale n'inclue pas nos installations éoliennes, puisqu'il n'y a pas de normes reconnues pour les éoliennes.
[2] Le facteur de disponibilité moyen de la NERC correspond à la moyenne des facteurs pour des centrales dont la taille va de 1 à 29 MW. Source : NERC, 2018. Reliability Assessment and Performance Analysis, GADS Report, Generating Unit Statistical Brochure 1 2017, Units Reporting Events. Ce document peut être consulté au : www.nerc.com/pa/RAPA/gads/Pages/Reports.aspx.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

19

EMPLOYÉS ONT PRIS UN CONGÉ PARENTAL

61

NOUVELLES PERSONNES EMBAUCHÉES

2

CONVENTIONS COLLECTIVES NÉGOCIÉES

La création et le maintien d'un milieu de travail positif et sécuritaire où les employés sont traités avec équité et respect est l'une des grandes priorités d'Énergie Brookfield Canada. Nous considérons que les conditions de travail des employés doivent constamment faire l'objet d'améliorations. Nous avons donc établi ces indicateurs clés de performance afin de suivre efficacement nos progrès, et les données de 2018 constitueront nos données de base à l'avenir.

DROITS HUMAINS

0

REVENDICATIONS IMPLIQUANT LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Énergie Brookfield Canada demeure déterminée à favoriser un dialogue ouvert et à travailler proactivement avec les peuples autochtones dans les communautés où nous vivons et travaillons. Cela est attesté par le fait que l'entreprise n'a reçu aucune revendication impliquant les droits des peuples autochtones en 2018.

À l'avenir, nous continuerons de solliciter l'implication des leaders et représentants autochtones pour assurer que les intérêts de leurs peuples sont adéquatement considérés dans la prise de décision, lorsque cela s'applique.

Bâtir notre entreprise de manière responsable : Gouvernance

PRATIQUES D'ACHAT

100%

DES FOURNISSEURS ONT RÉPONDU AUX QUESTIONS ESG PENDANT LEUR PROCESSUS D'ACCUEIL

Énergie Brookfield Canada s'est engagée à mener ses activités de façon à protéger l'environnement et à soutenir le bien-être de nos communautés et employés. Pour refléter cet engagement et les objectifs décrits dans notre programme ESG, nous exigeons qu'un contrôle diligent approprié soit réalisé à l'égard de l'approvisionnement auprès de tiers. Pour atteindre cet objectif, nous avons ajouté des questions ESG à notre formulaire de demande de fournisseur. Ce formulaire est rempli par tous les nouveaux fournisseurs et aussi par ceux qui reviennent, l'intention étant de vérifier l'engagement de leur organisation à l'égard de l'adoption de comportements éthiques et de l'obtention d'une bonne performance environnementale.